



Retour sur la rencontre avec Serge BOULANGER Directeur de cabinet du préfet

Date et Heure : Mardi 29 septembre 2015 à 11h30. Lieu de la réunion : Préfecture du Nord à Lille.

Nous avons commencé la réunion en présentant les raisons de notre mouvement social.

C'est à dire :

- les commentaires de Messieurs Jean René LECERF et Joël WILMOTTE dans la presse ;
- la défense de nos effectifs ;
- le maintien de notre qualité de service rendu à la population.

Mr Serge BOULANGER, directeur de cabinet de la préfecture, excuse l'absence de Mr Jean-François CORDET, Préfet de la Région Nord Pas de Calais, en réunion à Bruxelles. Il se présente donc comme son porte-parole.

Il nous précise qu'il est complètement en désaccord avec les propos des Présidents LECERF et WILMOTTE.

Il n'est pas digne d'un politique de critiquer et d'attaquer les services de secours tel que les pompiers par le biais d'interview radio ou celui de communiqués de presse. Il est préférable de prioriser le dialogue social.

Il a rappelé qu'il est de la responsabilité de la préfecture de défendre au mieux la population via le caractère opérationnel de notre profession. Il confirme la rapidité et l'efficacité des moyens engagés par le SDIS 59 sur le département du Nord.

Nous avons un grand département et ne pouvons pas fonctionner de la même manière que dans d'autres départements en citant pour exemple le département de l'Oise à titre de comparaison.

Il est conscient, comme l'ensemble des Organisations Syndicales, qu'il faille faire des économies mais pas au détriment de la sécurité à la population. Il est prêt à accepter certaines mutualisations avec les autres départements dans le cadre d'achats groupés, tout en restant attentif sur les moyens mutualisés à entreprendre entre département pour ne pas connaître d'incidences sur des délais d'interventions : pas de révision du SDACR qui pourrait compromettre la sécurité des citoyens...

Il ne trouve pas judicieux d'arrêter tous les projets de constructions bâtementaires. Il est important, vu l'emplacement de certains CIS, de les maintenir. Il est certainement possible de faire de nouvelles constructions en revoyant les projets sous un angle moins onéreux.

La préfecture entend les difficultés que pourrait rencontrer le département s'il n'y a plus de politique d'embauches de SPP et si l'on ne pourvoit plus aux remplacements des départs à la retraite.

Nous profitons de lui rappeler que le volontaire, solidaire de notre mouvement, ne pourra jamais se substituer à un professionnel. Un volontaire assume sa mission de pompier dans le cadre de la complémentarité, au-delà de son métier. Il lui est impossible de se voir réaliser de plus en plus de gardes et d'astreintes si ce n'est que de devenir professionnel.

Le représentant de l'Etat finalise ses propos en stipulant qu'il ne pourra être question de réduire le personnel SPP et qu'il en va de sa responsabilité de garder la qualité actuelle de service rendu à la population.

Il nous précise que le SDIS 59 subira une inspection. Cette disposition devrait permettre de contrôler les dépenses et ainsi trouver des économies. L'Unité lui fait part qu'il serait bien plus intéressant de porter le débat économique sur ce qu'évite de faire dépenser, et donc rapporte, l'action positive des sapeurs-pompiers...

On se rendrait alors compte, qu'avec l'intervention rapide et efficace des moyens engagés, aussi bien sur incendie que sur le secours à victime, des dépenses lourdes sont évitées.

La préfecture admet ne pas être le payeur mais rappelle qu'elle est le représentant de l'Etat pour faire appliquer la réglementation en matière de sécurité auprès des citoyens.

Monsieur Serge Boulanger s'engage à faire remonter par écrit, aux deux présidents, les problématiques afin de trouver les solutions adaptées pour garantir cette qualité de service reconnue au SDIS 59.